



MAIRIE de
SAINT-THURIAL

Saint-Thurial, le 07 juillet 2023

Objet :

Evolution des tarifs cantine pour l'année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Une cantine scolaire a pour objectif d'assurer, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, la restauration des élèves. Les collectivités qui proposent ce service fixent librement leurs tarifs.

Plusieurs facteurs ont contraint la collectivité à revoir le niveau de ses tarifs cantine. En effet, le nombre de repas servis au restaurant scolaire a bondi de presque 40% depuis 2016. Le seuil atteint nécessite un renfort de personnel pour garantir la pérennité de l'animation du temps méridien dans de bonnes conditions. Par ailleurs, le budget de fonctionnement doit faire face à des augmentations sans précédents, en particulier concernant l'énergie (+130%) et le coût du repas payé au prestataire CONVIVIO (+15%).

Conscients des difficultés que peuvent rencontrer les ménages au quotidien ces derniers mois avec l'inflation générale, nous avons pris la décision d'assumer 40% des charges supplémentaires liées au temps méridien. Les 60% restants seront répercutés sur les tarifs cantine à compter de la rentrée de septembre 2023. Il est précisé que les nouveaux tarifs ne prennent pas en compte le coût de l'investissement immobilier de l'extension du restaurant scolaire, supporté par le budget d'investissement.

Depuis de nombreuses années, le choix a été fait de proposer une tarification sociale, dégressive en fonction du quotient familial. Une étude des quotients familiaux a récemment été menée en partenariat avec les Caisse des Allocations Familiales 35. Les résultats de cette étude ont conduit la collectivité à la création d'une nouvelle tranche pour les quotients familiaux les plus élevés. L'objectif étant de faire supporter plus justement l'augmentation évoquée au paragraphe précédent.

Vous trouverez ci-après les tarifs appliqués à compter du 4 septembre 2023 :

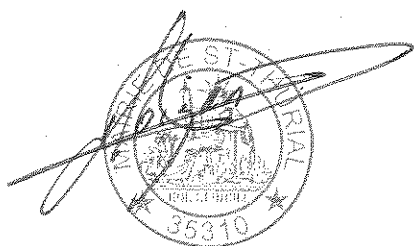
Grille de quotients	
Tranche A	QF > 1600 €
Tranche B	QF de 1201 € à 1600 €
Tranche C	QF de 800 € à 1200 €
Tranche D	QF < 800 €

Tarifs 2023-2024	Maternelle	Primaire
Tranche A	4.65	4.85
Tranche B	4.20	4.40
Tranche C	3.79	3.95
Tranche D	1.00*	1.00*
Hors commune - Tranche A	5.08	5.30
Hors commune - Tranche B	4.63	4.85
Hors commune - Tranche C	4.19	4.37
Hors commune - Tranche D	1.00*	1.00*
PAI – Repas non fourni tranches A, B et C	2.50	2.50
PAI – Repas non fourni tranche D	1.00*	1.00*

* La tarification à 1 € pour les familles les plus modestes est rendue possible grâce au dispositif de l'Etat intitulé « la tarification sociale des cantines ». Ce dispositif prévoit le versement d'une subvention de 3 € pour chaque repas servi à 1 €. **La recette réelle pour la collectivité est donc de 4 €.**

Bien cordialement.

David MOIZAN
Maire de Saint-Thurial



Annick AUBIN
Adjointe aux affaires scolaires

